



Mécanicien en protection-incendie

Métier

Description du métier

- Installe, procède à la réfection, modifie, répare et entretient des systèmes de giclement automatique, dont la tuyauterie et les autres appareillages utilisés pour prévenir et combattre les incendies;
- Applique des procédés de préparation, d'assemblage, d'installation et de raccordement de la tuyauterie et des accessoires, ainsi que d'activation, de vérification et d'inspection des systèmes.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en mécanique de protection contre les incendies ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré auprès de la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématiques, d'hydraulique et d'électricité;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques;
- Faire preuve d'autonomie et d'un bon esprit d'analyse;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Mécanique de protection contre les incendies (5312).

Durée de la formation :

900 heures.

Préalables scolaires :

Catégorie 2*.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	29 916 \$
Compagnon**	46 826 \$
Celui travaillant au moins 500 heures	56 042 \$
Proportion***	81 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2008, pour les douze mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2009 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé 500 heures en 2009.
 Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	16,27 \$	16,26 \$	15,49 \$
2 ^e période	19,52 \$	19,51 \$	18,59 \$
3 ^e période	22,78 \$	22,76 \$	21,69 \$
4 ^e période	27,66 \$	27,64 \$	26,33 \$
Compagnon	32,54 \$	32,52 \$	30,98 \$

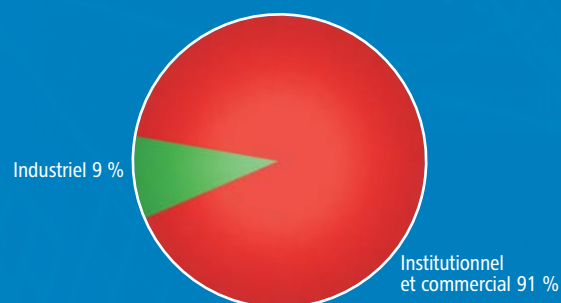
Salaire en avril 2010.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2004-2008	2009
Nouveaux admis par la CCQ	61	59
Taux de placement des diplômés*	97,0 %	88,9 %

* Source : Enquête *La relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2009

Abitibi-Témiscamingue	10
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	23
Côte-Nord	9
Estrie	23
Île de Montréal	101
Laval-Laurentides-Lanaudière	334
Mauricie-Bois-Francs	27
Montérégie	211
Outaouais	21
Québec	155
Saguenay-Lac-Saint-Jean	41
Extérieur et Baie-James	40
Total	995

Nombre de femmes actives dans le métier

2

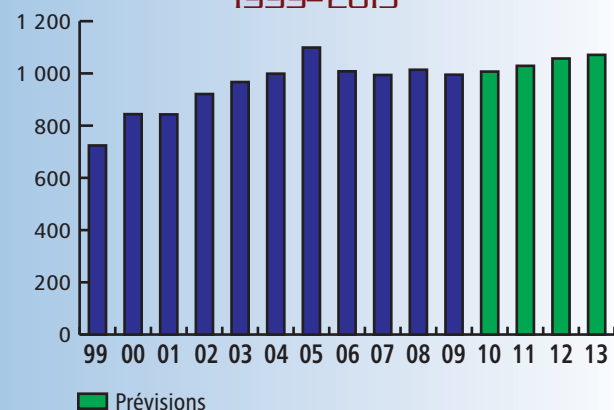
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécanicien en protection-incendie	24 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 1999-2013



Âge de la main-d'œuvre en 2009

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	68 %	32 %	0 %	329
Compagnon	40	14 %	78 %	8 %	666
Total des mécaniciens en protection-incendie	36	32 %	63 %	5 %	995
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	145 206

Perspectives d'emploi

- On compte environ 1 000 mécaniciens en protection-incendie. L'emploi est plutôt stable depuis quelques années. Les travaux sont peu saisonniers, ce qui permet à la main-d'œuvre de travailler davantage. Un nombre restreint d'employeurs embauchent des mécaniciens en protection-incendie, soit une centaine. Les 10 plus importants employeurs effectuent plus de la moitié des travaux;
- Le travail s'effectue principalement dans le secteur institutionnel et commercial. Le volume de travail dans le domaine institutionnel devrait demeurer élevé, tandis qu'il devrait reprendre dans le domaine commercial, après un repli momentané. L'entretien préventif régulier, destiné à réduire les risques et les coûts associés aux pannes causées par les systèmes, a accru les débouchés pour ce métier;
- Près de 60 apprentis sont entrés dans l'industrie en 2009, dont plus de 60 % étaient diplômés. Les apprentis gagnent en moyenne 30 000 \$ la première année. Lorsqu'ils accèdent au statut de compagnon, le salaire annuel moyen atteint 56 000 \$ parmi les compagnons effectuant au moins 500 heures de travail. La moyenne annuelle d'heures travaillées est une des plus élevées des métiers de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, grâce à la forte hausse prévue de la demande, qui découlera, entre autres, du resserrement de la réglementation en matière de protection des immeubles. Par contre, la moyenne d'âge des mécaniciens en protection-incendie est parmi les plus basses de l'industrie; par conséquent, les besoins de remplacement de la main-d'œuvre âgée sont encore limités.



Formation offerte

dans l'établissement public suivant :

- École Polymécanique de Laval

